



Mission régionale d'autorité environnementale
Pays de la Loire

Nantes, le 17 octobre 2016

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, la décision de la Mission régionale d'autorité environnementale des Pays de la Loire (MRAe) concernant l'examen au cas par cas sur la mise en compatibilité du PLU de la commune de TUFFE suite à déclaration de projet (72).

Cette décision sera mise en ligne :

- sur le site internet de la MRAe : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr ;
- et sur le site internet de la DREAL des Pays de la Loire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente de la mission régionale
d'autorité environnementale

Fabienne ALLAG-DHUISME

Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise
25, rue Jean Courtois - BP 50061
72403 LA FERTE BERNARD Cedex

Copie : Mme la Préfète de la Sarthe, Mme la Directrice de la DREAL des Pays de la Loire